Une politique du blé

M. des Rotours, député du Nord, nous dit ce qu'il pense de l'organisation de la vente et l'amélioration de la production

Il y a quelques années qu'on répète de tous côtés que la France, pays agricole, peut trouver sur son sol généreux toutes les ressources en blé nécessaires à son alimentation.

Il reste fâcheux pour notre balance commerciale que nous ayons recours à l'étranger pour une denrée aussi essentielle, alors que les économistes sont d'accord pour démontrer, à grand renfort d'arguments, que nous deviendrions aisément exportateurs si nous prenions la peine de nous organiser.

Les faits donnent trop souvent tort aux théoriciens et à leur statistiques pour qu'on adopte aussi aisément leurs magnifiques conclusions. Un fait est constant, que nous avons eu maintes occasions d'exposer : on relève depuis la guerre une désaffection de la culture du blé. L'agriculture étant le premier juge de ses intérêts, cela vient très certainement de ce qu'il n'a pas toujours été encouragé ou conseillé comme il eut été souhaitable. Il a fallu les leçons d'une expérience prolongée pour envisager avec esprit de décision la nécessité d'une « politique du blé ».

Ainsi que le rappelait récemment M. des Rotours, député du Nord, membre de la Commission de l'Agriculture de la Chambre, au cours d'une assemblée générale des agriculteurs de l'arrondissement de Douai, les moyens de pallier à la crise du blé sont de deux ordres : les uns, gouvernementaux, avec la limitation des importations, le régime de l'admission temporaire et les mesures de protection douanière; les autres reviennent avant tout aux agriculteurs eux-mêmes, qui doivent s'organiser pour la vente et l'amélioration de la qualité de leurs produits. C'est sur ces derniers points que nous avons tenu à demander au député du Nord quelques précisions.

L'organisation de la vente

M. des Rotours, dont le rôle actif dans diverses commissions parlementaires a toujours été orienté vers une large défense des intérêts des producteurs, a tenu à nous rappeler avec précision les mesures gouvernementales susceptibles de parer aux difficultés de l'écoulement de la dernière récolte en décongestionnant le marché, mesures dont nous avons tenu nos lecteurs au courant par nos comptes rendus de séance et travaux de commissions

« L'organisation de la vente, nous déclare M. des Rotours, n'est pas chose aisée. Ce ne sont pas les moyens qui manquent. La difficulté est plutôt d'amener le cultivateur à les utiliser. L'expérience de la dernière récolte, d'une fort belle moyenne pour notre région, exceptionnelle pour d'autres, et où les producteurs assistèrent impuissants à un effondrement des cours ne doit pas manquer d'être retenue. Le cultivateur comprendra désormais qu'il ne convient pas de s'affoler à la récolte en abandonnant trop vite tout son stock à des prix que seul le gros acheteur lui imposera. Il faut que les producteurs s'organisent, se groupent en vue de ventes équitables, rémunératrices. »

« Les Caisses de Crédit Agricole, trop méconnues sont là précisément pour les aider à patienter. Pour les exploitants modestes, qui ne peuvent warranter à domicile, il faudra qu'ils s'unissent pour étudier la constitution de silos de réserve. Je sais que le moyen ne va pas sans de sérieux inconvénients, qu'on ne peut livrer en commun des récoltes parfois inégales; qu'il peut amener à des dépenses parfois disproportionnées et qu'il réclame un parfait esprit d'association auquel les agriculteurs semblent encore loin d'être parvenus, mais il reste à examiner de très près comme élément régulateur, et là où il sera rendu réalisable, on peut être certain par avance de son efficacité ».

« L'expédition par trains complets, dans le cas surtout de destinations éloignées, permettrait des tarifs très réduits, les « tarifs fermes » que consentaient autrefois les Compagnies de chemins de fer et qu'il serait indispensable de retablir. Ici encore, il faut se grouper ».

L'amélioration de la production

« Nous touchons ici au problème de la meunerie. Notre région du Nord a été la première, avec nos riches plaines de la Beauce, à entrer résolument dans la voie du progrès. Grâce à une meilleure étude du sol, grâce à une utilisation judicieuse des engrais chimiques, à des façons culturales appropriées, à une sélection scientifique des semences, tous progrès que nous devons au labeur obstiné d'une équipe remarquable d'ingénieurs et professeurs agronomes, notre région est arrivée à de magnifiques rende-

M. DES ROTOURS, Député du Nord
Membre de la Commission de l'Agriculture de la Chambre

ments. Mais il apparaît que l'amélioration du rendement ne résoud pas à elle seule le problème de la consommation. Il faut pour la panification une certaine proportion de blés riches en gluten et la meunerie française affirme constamment que notre production nationale ne lui donne pas sur ce point satisfaction et l'oblige à d'importants achats de blés étrangers qu'elle paie beaucoup plus cher : un prix de revient de 175 à 180 francs, contre 135 à 140 francs pour les blés indigènes. Ces qualités spéciales, notre sol peut les fournir à la meunerie. Il suffirait que cette dernière en tint compte dans l'établissement de ses prix et fasse une prime aux blés panifiables par un accord qui pourrait s'inspirer de ce qui se fait pour la récolte betteravière. »

Et pour conclure, M. des Rotours d'ajouter : « Si nous avons dès maintenant les possibilités de nous suffire, nous pouvons ambitionner d'exporter un excédent, mais toujours sous cette même condition d'être en mesure de fournir aux acheteurs étrangers les qualités, toutes les qualités qu'ils recherchent et pourraient trouver chez nous ».

R. B.

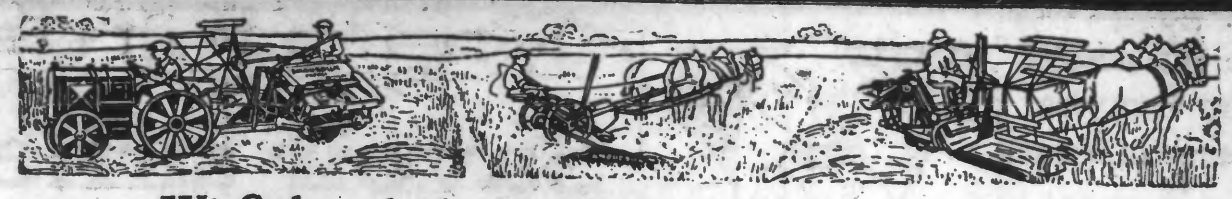

IXe Salon de la Machine agricole *(21-26 janvier)*

Les Nouveautés en Machines de Récolte

Nous avons pensé qu'il serait intéressant pour les visiteurs de la grande exposition qui se prepare, à Paris, d'avoir, par avance, quelques renseignements sur les nouveautés qu'ils pourront y rencontrer.

Pour la branche si importante des Machines de Récolte, nous avons été nous renseigner auprès des Industriels spécialistes bien connus, MM. Amouroux, qui nous ont très aimablement reçu.

Je leur laisse la parole :

« La spécialisation conduit seule vers la perfection.

« Par la simplification qu'elle permet, elle facilite la fabrication en **grande série** soignée, conciliant la quantité, la qualité et le prix de machines construites « à la Française », c'est-à-dire, avant tout, remarquablement « finies ».

Dans leurs grands principes, les machines de récolte sont, on peut dire, actuellement au point.

Des progrès restent toutefois à réaliser en ce qui concerne :

Leur régularité de marche;
L'augmentation de leur durée.

Dans ce but, les recherches doivent porter principalement sur :

L'amélioration des matières;
La simplification des organes;
Le perfectionnement du graissage;
La réduction des parties en bois.

Matières

Je me permis de suite d'interrompre mes interlocuteurs en leur disant : « Sur ce point capital, les Agriculteurs sont complètement convaincus par les expériences pratiques qui ont été faites et aussi par les merveilleux résultats de votre fameux concours de l'Acier électrique.

Le **nouvel acier électrique,** que vous utilisez pour la fabrication des pièces de fatigue de vos machines, est absolument incomparable, à tous égards, et **très supérieur** aux meilleures fontes malléables américaines ou européennes.

Par contre, le perfectionnement du graissage, la simplification des organes, la réduction du nombre des boulons et des parties en bois qui conditionnent grandement la durée et la bonne marche des machines de récolte, ne me semblent pas avoir été encore très étudiées par les divers constructeurs. »

Nous vous approuvons, en vous félicitant de votre connaissance pratique de la question Machines de Récolte, me répondirent MM. Amouroux, pour ce qui concerne la question graissage et la réduction des pièces en bois.

Nous vous dirons tout à l'heure les **améliorations** que nous venons d'apporter à ces points si importants dans nos **machines spéciales,** Lieuses et Faucheuses, améliorations qui, nous en sommes persuadés, constitueront à elles seules les **nouveautés capitales** en Machines de récolte du prochain Salon.

Mais pour ce qui concerne les qualités de :

Simplicité

nous pouvons vous prouver que nous ne les avons pas négligées jusqu'à présent en vous précisant que notre Lieuse, par exemple, comporte **30 % de boulons de moins,** et par suite **aussi bien moins de pièces,** que les modèles étrangers les plus connus.

De plus, presque tous ses boulons sont pourvus de doubles écrous qui les rendent pratiquement **indesserrables** et évitent le jeu qui entraine la rupture des pièces.

Nos Faucheuses sont dans le même cas.

Ces **preuves de simplicité** sont **irréfutables,** car la vérification du nombre des boulons est d'une simplicité enfantine, puisqu'il suffit de compter.

D'autre part, chacun sait que le **boulon à double écrou** est plus coûteux, mais très sûr. Il possède les avantages du rivet puisqu'il ne se desserre pas, et aussi celui du boulon à simple écrou, puisqu'il permet le démontage.

Examinons maintenant les points que vous avez si justement soulevés et qui, jusqu'ici, ont été un peu négligés, avouons-le :

Perfectionnement du graissage
Réduction des parties en bois

Les améliorations que nous avons apportées dans les nouveaux modèles que nous allons présenter cette année sont considérables, résultent de **plusieurs années d'essais pratiques,** dans les champs, et sont actuellement parfaitement au point.

D'abord, dans notre :

Nouvelle Lieuse « tout acier »
Type E 1930
à graissage sous pression

Ce sera la véritable nouveauté du Salon. Nous ne pouvons en fabriquer pour cette campagne qu'un nombre assez réduit.

Son prix sera évidemment plus élevé que celui de nos excellentes Lieuses du type précédent en raison de ses perfectionnements considérables et de son revient plus coûteux.

En plus des avantages présentés par notre Lieuse du type C, et que vous connaissez : Tube support des élévateurs en une seule pièce — roue motrice très robuste à profil spécial renforcé, à crampons facilement remplaçables — voie étroite et organes très élevés au-dessus du sol, facilitant son passage dans les chemins étroits et rocailleux, pièces de fatigue en acier électrique, 30 % de moins de boulons — notre **nouvelle Lieuse « tout acier », type E,** est avantagée, en plus, du graissage sous pression de toutes ses parties, par le remplacement par l'acier de plusieurs pièces en bois qui avaient à effectuer un travail trop intense.

En outre, nous avons perfectionné dans ce type nouveau les parties secondaires et accessoires en bois qu'il ne serait pas pratique de métalliser.

Ainsi, le timon serait trop lourd en acier; il sera, dans notre nouvelle Lieuse, type E 1930, semblable à celui adopté, à l'entière satisfaction de tous nos clients, depuis plusieurs années, sur notre Faucheuse n° 15. Nous voulons parler du **timon contreplaqué breveté** (obtenu par les procédés de contreplaquage des hélices d'avion) et que l'on peut dire **incassable.** La démonstration en sera faite pratiquement à notre stand au Salon.

Ensuite, dans notre :

Nouvelle Faucheuse n° 14

Vous n'ignorez pas que nos Faucheuses du type actuel présentent déjà de nombreux points d'incontestable supériorité : Engrenages hélicoïdaux — cinq coussinets bronze — pièces de fatigue en acier électrique — boulons peu nombreux et à double écrou — vitesse de coupe accélérée — incomparable douceur de traction — organes très élevés au-dessus du sol — timon contreplaqué breveté incassable, etc..., elles seront également **sérieusement améliorées par l'application du graissage sous pression.**

« Déjà remarquablement au point et très supérieures aux machines étrangères, vos Lieuses et Faucheuses vont devenir imbattables. »

« Nous laissons à nos clients le soin d'apprécier », me répondirent MM. Amouroux.

La publicité en Agriculture

Vous savez aussi bien que nous que la pure réclame est, on peut dire, sans effet sur les Agriculteurs qui, avant d'acheter, ont la **sagesse** de **bien se renseigner** auprès de leurs amis et de bien suivre, dans les champs, le travail des machines auxquelles ils s'intéressent, surtout pour les Lieuses, car, en cas de panne, la perte peut être grave.

Ils savent **se rendre compte,** et lorsqu'ils examinent après trois ans d'usage, par exemple, une de nos machines d'un modèle récent et une machine étrangère de fabrication de la même époque, ayant travaillé à peu près le même temps et dans les mêmes conditions, ils voient bien que dans nos machines les roulements n'ont presque pas pris de jeu.

D'autre part, en consultant leurs propriétaires, ils ont la confirmation que les machines étrangères nécessitent de **quatre** à **cinq fois** plus de pièces de rechange et de réparations que les nôtres.

Voilà la **meilleure publicité** pour nos machines et les **raisons de leur succès.** Malgré les prix plus bas que sont généralement obligés de pratiquer les autres constructeurs et malgré l'augmentation considérable de nos fabrications, toute notre production se trouve absorbée, chaque année, avant la fin de la saison.

MM. Amouroux, s'excusant de cette digression, reprirent :

« Pour les Faucheuses, nous présenterons donc, cette année, de

Nouvelles Faucheuses à graissage sous pression

et particulièrement un nouveau modèle, le **n° 14,** de **1 m. 15** de coupe.

« Cette Faucheuse sera du même type que la n° 15, mais d'une force intermédiaire entre la grande machine à deux chevaux et le modèle à un cheval.

« En anticipant un peu, nous pouvons vous dire que, pour 1931, nous sortirons un nouveau modèle — toujours du type des nos 14 et 15 — **mais de dimensions plus réduites encore** et de coupe 1 mètre, spéciale pour tractions par un cheval.

« Les nos 14 et 15 pourront être livrés dès cette année, aux Agriculteurs, avec graissage sous pression, moyennant un supplément.

« Bien que moins important que dans les Lieuses, le graissage sous pression est **très utile** dans les Faucheuses et particulièrement pour les **points d'attache de la bielle** qui ne peuvent être convenablement maintenus lubrifiés par l'huile qui est rapidement expulsée par la force centrifuge, en raison du mouvement rapide de cet organe.

Importance de l'entretien

Mais pour qu'une machine, même construite de manière à durer au maximum avec le minimum de frais donne entière satisfaction à son propriétaire, il est indispensable qu'elle soit **bien entretenue** et **bien suivie.**

Dans ce but, **l'agent technicien, compétent et dévoué est indispensable.**

Nos agents sont particulièrement bien placés pour cet entretien car nous les considérons comme nos meilleurs collaborateurs et les facilitons le plus possible.

Aussi s'intéressent-ils activement au fonctionnement de nos machines vendues, non seulement, pour être agréables aux clients, mais aussi pour maintenir la réputation de la marque qu'ils apprécient et **dont ils sont fiers.**

Ils n'ignorent pas, de plus, que la meilleure des publicités, en agriculture surtout, est faite par un acheteur satisfait de son acquisition.

L'activité dévouée de nos agents-représentants est secondée par notre service d'inspecteurs-mécaniciens, formés à l'Usine.

Nos clients sont donc sans inquiétude ; leurs machines sont soigneusement revues avant la saison, et si, en travail ensuite, une pièce se rompt par accident, l'immobilisation n'est jamais longue.

Les pièces de fatigue, en acier électrique, **se soudent** en effet, avec la plus grande facilité.

Toutefois, en cas de besoin, notre siège, nos cinq succursales et nos 1.500 agents peuvent livrer rapidement et à un prix très réduit les pièces nécessaires.

Ainsi, par suite de la **qualité** de nos fabrications, du **dévouement** de nos agents compétents, nos clients ont **toutes garanties,** et ils comprennent fort bien que nous ne puissions livrer à bas prix des machines fournies dans ces conditions.

La question des prix

D'ailleurs, chacun se rend de plus en plus compte qu'il est désastreux de vouloir faire certaines économies.

La machine de qualité, auto, tracteur ou lieuse ou la bonne paire de bœufs, **restent** alors que la **différence de prix** est depuis longtemps oubliée et **largement gagnée.**

Dans les machines « Amouroux frères », garanties cinq ans, la différence de prix est bien faible comparée à leur bien plus grande valeur.

De plus, leurs prix sont les mêmes pour tous les acheteurs, et **formellement imposés** pour la revente, en tenant compte qu'entre nous et l'agriculteur il n'y a pas plusieurs agents, mais **un seul agent direct.**

Nous faisons de l'application des prix fixes une question de **loyauté envers nos clients** et de la représentation par agents directs une affaire **d'économie** pour les acheteurs.

Dans l'intérêt de tous, il est indispensable que nos agents aient des bénéfices suffisants et que les prix pour nos clients ne soient pas majorés par des frais de commissions inutiles.

Par les mesures techniques et commerciales dont nous venons de vous entretenir, nous poursuivons inlassablement le but que nous nous sommes assigné : **réalisation au meilleur prix** de machines de la **meilleure qualité,** durables, simples, robustes, d'un **entretien minimum** et **sans cesse améliorées** par les plus modernes perfectionnements.

Conclusion

Après avoir remercié mes interlocuteurs, je tiens à tirer le meilleur enseignement de cette intéressante conversation.

Tous les Français avertis reconnaissent qu'il est de leur devoir, et de leur intérêt bien compris, de n'utiliser que des **produits français** et de ne consommer que du **bon pain,** fabriqué avec du **blé français** qui, malgré les critiques, souvent intéressées des partisans du blé américain, a fait, dans les siècles passés, comme aujourd'hui, la **gloire** de nos Agriculteurs.

De même, les faits précis, indiscutables que je vous ai exposés dans mon article amènent la conclusion que les machines de récolte françaises « Amouroux Frères », sont les plus modernes et **très nettement supérieures** aux meilleurs modèles étrangers.

Remarquablement conçues et réalisées, elles justifient fièrement la haute réputation de qualité du matériel de récolte français qui permet à nos Agriculteurs d'obtenir un rendement toujours amélioré de notre belle Terre de France.

R. VIGUIER.

Le Nouveau Tracteur
agricole ou vigneron
AUSTIN

Il nous est agréable de signaler le tribut qu'a apporté à l'Agriculture française la Société Anonyme Austin, dont plus de 6.000 tracteurs sont en service en France.

Nous ne pouvons passer sous silence le progrès réalisé par cette Société sur les nouveaux modèles de tracteurs Austin qui seront exposés au Salon de la Machine Agricole, à Paris, du 21 au 26 Janvier.

Nous restons émerveillés de voir qu'un degré de si haute perfection a pu être atteint sur un tracteur agricole ou vigneron ; aucune comparaison n'est possible avec les machines similaires.

Le nouveau tracteur Austin est sans contredit la plus belle réalisation qui existe sur le marché, et il est possible de dire que les agriculteurs ou vignerons peuvent dès lors compter sur l'auxiliaire qu'ils attendaient et qui fera tous les travaux du moment : labours, moisson, façons superficielles ; battages, à des prix incroyables d'économie.

Le secret de la réalisation de cette perfection provient certainement du fait que la Société Anonyme AUSTIN est la seule usine au monde ne fabriquant que le tracteur agricole.

La Société Austin possède dans toutes les régions des agents chez qui les usagers trouveront toujours des pièces de rechange, des conseils, ainsi qu'une main-d'œuvre spécialisée pour les réparations.

Pour permettre aux agriculteurs d'acquérir un tracteur, la Société Austin, certaine des qualités de ses produits, vend ses tracteurs avec une année de crédit.

Nous devons signaler que le nouveau tracteur Austin coûte moins cher que tous les autres tracteurs, à puissance égale. Il est de fabrication française et nous engageons les agriculteurs, dans leur intérêt, à demander le catalogue illustré gratuit, série 79, à : Société Anonyme AUSTIN, 139, r. Lafayette, PARIS (Xe).

Un vieux remède?... Oui!
Mais toujours le meilleur

ASTHME TOUTES OPPRESSIONS
EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE
La Boîte d'essai gratuite : 18 Gde Rue, BAYEUX (Nord)

Travaux à effectuer en février

POMME DE TERRE

Des pommes de terre à forcer de la variété « Marjolaine » seront plantées sur couche vers mi-janvier pour être récoltées vers le début d'avril. Les plants seront disposés à 40 centimètres de distance les uns des autres. Veillez à ce que la température oscille entre 10 et 15 degrés sans dépasser ces extrêmes et buttez les plants lorsque les tiges atteindront 10 centimètres de hauteur.

CHOUX-MARINS

Dès le début de février, on pourrait commencer la multiplication des plantes par boutures de racines choisies sur des plants de 3 ou 4 ans. Il ne faudra garder que des racines bien saines et les découper en morceaux de 5 centimètres. Ces boutures seront empotées dans des pots de 10 centimètres en ne les laissant qu'à peine dépasser de terre. Les pots seront mis en serre à multiplication ou sur couche. Rempotez dès nécessité.

CÉLERI

C'est encore début février qu'il faut semer le céleri à récolter en juin-juillet. Les semis se font sur couche ou en caissettes en serre chauffée. Il ne faut pas recouvrir de terre les graines qui sont très fines, mais simplement les affermir convenablement. La terre sera maintenue fraîche par de nombreux arrosages et nous vous recommandons de recouvrir le semis d'une feuille de verre afin d'assurer une germination rapide. Repiquer dès que possible sur couche tiède en des coffres froids à 5 centimètres en tous sens.

VIGNES SOUS VERRE

Après avoir mangé les raisins de la récolte dernière, il est temps de veiller à en obtenir une suivante. Pour cela, les rameaux porte-fruits seront taillés sur un œil bien visible. S'il y avait lieu, il faudrait, avant de pratiquer cette opération, décortiquer les ceps, c'est-à-dire racler toute la vieille écorce filandreuse en prenant bien garde toutefois de ne pas blesser le bois.

JARDIN FRUITIER

Ici pas de travail autre que les soins généraux d'entretien. Il faudra donc poursuivre le nettoyage des arbres à la lessive Alcaline Cuprique Crésylée et le labour et la fumure avec la Biogine en poudre à raison de 10 kilos à l'are.

JARDIN D'AGRÉMENT

Les travaux sont à peu près les mêmes qu'au jardin fruitier. Il faudra labourer les massifs et les plates-bandes qui ne l'auront pas encore été. Profitez de ce travail pour bioginer le sol. Continuez les plantations et débarrassez les pelouses des mousses qui peuvent les avoir envahies. Employez à cet effet, le Sulfate de Fer Neige qui donne des résultats certains.

En serre, vous procéderez à la multiplication des plantes molles : tailles des Géraniums, les Coleus, les Agératum, etc., devant servir à la garniture des corbeilles saisonnières.

☆

Ces conseils sont extraits de l'intéressante revue « Jardinage », publiée par les ETABLISSEMENTS HORTICOLES GEORGES TRUFFAUT, 30 bis, avenue de Paris, à Versailles (S.-et-O.), à qui vous pouvez vous adresser pour vos graines, semis, engrais, plantes, etc... Leur catalogue, très complet, est envoyé gratuitement et franco sur simple demande.

Soins à donner aux luzernières

La plupart des agriculteurs se figurent que les luzernières, une fois établies, ne doivent plus recevoir aucun soin d'entretien, ni de fumure, sous prétexte que la luzerne étant une légumineuse rustique, cette plante trouve dans le sol et l'atmosphère tous les aliments minéraux et l'azote qui lui sont utiles. Comme conséquence, les graminées, les plantes quelconques de médiocre valeur alimentaire se montrent, gênent le développement de la légumineuse et ne tardent pas à devenir envahissante. Les coupes de fourrage sont de moins en moins fournies, on est obligé de procéder prématurément au défrichement de la prairie artificielle.

Il est cependant possible de rendre les luzernières plus productives, et si besoin est, de prolonger leur durée. Une excellente pratique que nous avons vu très souvent effectuer par quelques agriculteurs, consiste à procéder à l'aération du sol, dès la deuxième année de la création de la luzernière, au tout premier printemps avant la reprise de la végétation. On emploie pour faire ce travail l'un des instruments suivants : canadien, extirpateur, scorificateur ou encore herse canadienne à ressorts ; ces machines doivent être munies de dents peu usagées, de façon à respecter la luzerne, tout en détruisant les graminées et autres mauvaises herbes.

Autant que possible, on doit opérer dans la seconde quinzaine de février ou début du mois de mars, lorsque, après quelques jours de grand vent ou de soleil, le sol est bien ressuyé ; il importe peu que les touffes de luzerne aient déjà développé quelques feuilles.

Les luzernes étant maintenant semées en ligne, les instruments seront passés en long et en travers, de façon à soulever tous les gazons qui se trouvent dans les lignes et les interlignes. Le travail terminé, la luzernière semble détruite ; en fait, les pieds de luzerne arrachés sont peu nombreux, à la condition cependant que les machines soient bien réglées.

Au dire des agriculteurs qui traitent ainsi leurs champs de luzerne, l'augmentation de récolte est fort importante, le rendement est souvent doublé, et autre avantage appréciable, le fourrage obtenu est exclusivement formé par la légumineuse, de sorte que sa valeur nutritive et commerciale est beaucoup plus élevée.

Par ce procédé, on obtient non seulement une bonne aération de la couche superficielle du sol, mais encore on facilite la pénétration des eaux de pluie et leur emmagasinement, on favorise l'échauffement de la terre et son activité microbienne, toutes conditions qui assurent un départ plus précoce et plus régulier de la végétation.

LA FUMURE DES LUZERNIÈRES NE DOIT PAS ÊTRE NÉGLIGÉE

Le rendement des luzernières peut encore être accru par l'emploi, dès la seconde année, d'une fumure minérale appropriée, que l'on répand peu de temps avant l'exécution du travail d'aération préconisé ci-dessus.

L'acide phosphorique peut être fourni par le superphosphate ou les scories. Le plâtre que renferme le superphosphate favorise l'assimilation de la potasse du sol : en ce qui concerne les scories, leur emploi serait moins indiqué, elles activent la décomposition et la mobilisation de l'Azote et comme conséquence, elles favorisent le développement des graminées indigènes.

On sait que la luzerne est très avide de potasse, c'est une des plantes cultivées qui en consomme le plus. On a recours, soit au chlorure de potassium aux doses de 250 à 300 kilos à l'hectare, soit à la sylvinite, lorsqu'il s'agit de terres légères bien pourvues de chaux. Les quantités de 6 à 700 kilos de sylvinite riche sont à retenir. Si l'on dispose de purin, c'est une excellente pratique de la répandre sur la luzerne au début de mars, il apporte surtout de la potasse et un peu d'Azote et d'acide phosphorique. Il faut le couper de 4 à 5 fois son volume d'eau.

Quoique l'on ait guère l'habitude d'utiliser des engrais azotés sur les plantes légumineuses en place, quelques praticiens signalent avoir obtenu de bons résultats de leur emploi sur des luzernes fatiguées par l'hiver. Dans des essais comparatifs, le nitrate répandu au début de mars à la dose de 50 à 75 kilos à l'hectare aurait donné un fourrage beaucoup plus précoce et plus feuillu ; il fut possible de prélever deux autres coupes aussi abondantes que la première. Et, contrairement à l'opinion courante, cette application d'Azote n'a pas favorisé outre mesure le développement des plantes graminées, la luzerne a conservé toute sa productivité. — LABOR

Gaston MINET, Tailleur
LILLE, 42, rue de Paris, 42, LILLE
VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE
Spécialité de Costumes d'Enfants

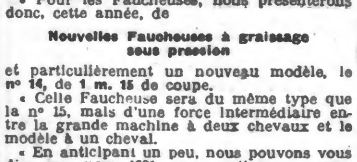

A propos du Salon belge de l'Aviculture à Bruxelles

La principale Exposition d'Aviculture de Belgique vient de se tenir à Bruxelles dans le Hall du Palais du Midi.

Plus de 2.000 animaux y figuraient : 500 poules et coqs de toutes races ; 600 pigeons et plus de 800 lapins de toutes races ; les races belges étant en majorité.

Comme on le voit, la partie cunicultcole dominait ici comme dans toutes les expositions de la saison, ainsi que nous l'avons constaté. Cela s'explique très bien : le plus grand nombre des exposants sont des petits éleveurs et il plus facile en basse-cour familiale d'établir un petit clapier, qui se résume souvent à quelques caisses, que d'installer un poulailler.

Nous avons constaté aussi que le côté sportif était de plus en plus négligé, pour s'occuper des races pratiques. Le mouvement s'accentue à mesure que la vie devient plus chère.

En Angleterre même, où le sport seul dirigeait les expositions d'aviculture, on sacrifie au côté utilitaire et dans une récente exposition agricole, on ne voyait que des volailles de ferme.

Ce mouvement vers l'utile ne saurait nuire à l'attrait qui s'attache à une exposition d'aviculture. Le bon goût régnera toujours en maître et nous avons d'ailleurs des races qui joignent la grâce, le coloris, la forme et même l'originalité à l'excellence de la chair et l'abondance de la ponte. C'est ce qui se voyait à Bruxelles, ce qui s'était vu aussi à l'exposition dernière des Aviculteurs du Nord au Palais Rameau, à Lille et ce qui se verra au même Palais Rameau, samedi, dimanche et lundi prochain à l'**Exposition de la Basse-Cour Familiale de Lille,** où seront réunis un millier de coqs, poules, pigeons, palmipèdes et lapins.

Rappelons que cette exposition est organisée avec le concours du **Réveil du Nord,** qui la dote de plus de 2.500 francs de prix et qui réserve une belle surprise aux visiteurs qui le visiteront en foule.

PIERRE DE LILLE.

CONTRE toutes les MALADIES INFECTIEUSES employez le CURAZOL de R. MARTIN, à Feignies
(Voir plus loin aux Annonces)

ECHOS ET INFORMATIONS

LA VERMINE N'EST PAS DÉTRUITE PAR LE FROID SEC

Dans une des dernières réunions de la « Ligue nationale de lutte contre les ennemis des cultures » que préside M. Viala, membre de l'Institut, M. Sanson, directeur du service de climatologie à l'Office national météorologique, a affirmé que l'action des grands froids est nulle dans la destruction de la verminc, et que les larves peuvent se congeler sans en souffrir.

M. Wuillaume, de la Station d'Entomologie, appuie les dires de M. Sanson, mais ajoute que les grands froids suivis d'un brusque dégel détruisent un grand nombre de ces larves.

LE PRIX DU VIN A BAISSÉ à la PRODUCTION

M. Flandrin, ministre du Commerce, vient de prier le président du syndicat général du commerce de détail des vins, d'intervenir sans délai auprès des commerçants pour qu'ils réduisent le prix de vente du vin au détail. Dans sa lettre, le ministre signale que le vin 9° qui vaut 95 francs l'hecto à Béziers contre 147 fr. 25 en décembre 1928, soit une *baisse de 35,5 %,* se vend actuellement au détail 2 fr. 60 le litre, contre 2 fr. 90 fin décembre 1928, *soit une baisse de 10 %.*

« Les commerçants, ajoute le ministre, sont dans l'ensemble hostiles au retour des mesures tendant à régulariser les prix. Si cependant aucune modification n'est apportée à la situation actuelle par les détaillants, je proposerai le cas échéant les mesures nécessaires pour y remédier ».

LE TARIF DE TRANSPORT DES VINS VA ÊTRE ABAISSÉ

Le Conseil des ministres a autorisé M. Pernot, ministre des Travaux publics, à requérir des grands réseaux de chemin de fer, conformément à la convention de 1921, un abaissement de 20 % des tarifs kilométriques actuellement en vigueur pour le transport des vins.

UNE GRÈVE GÉNÉRALE D'AGRICULTEURS EN ALLEMAGNE

En raison de la mévente et des bas prix des produits agricoles, le pouvoir d'achat du cultivateur est dans les divers pays devenu inférieur à ce qu'il était antérieurement le volume de ses ventes en souffre.

C'est à la suite de cette constatation que de nombreux groupements d'agriculteurs allemands ont décrété la grève générale, mais ils ont pris soin de décider que la grève ne s'étendrait pas aux achats de produits de toute première nécessité et en particulier à ceux d'engrais chimiques.

LE TRAVAIL DU BOIS ET DU FER DANS LES ÉCOLES D'AGRICULTURE

Par une circulaire récente, le ministre de l'Agriculture fait connaître qu'en raison de la disparition des artisans ruraux et du développement du machinisme dans les fermes, il apparaît nécessaire d'organiser dans la mesure du possible l'enseignement du travail manuel du bois et du fer dans les écoles d'agriculture et dans les écoles d'agriculture d'hiver fixes. Un programme des cours et travaux est annexé à la circulaire.

TELLES SEMENCES !!!
TELLES RÉCOLTES !!
Les Graines d'ÉLITE SÉLECTIONNÉES
Maison VICTOR MAIRIE
155, Rue de Paris à LILLE (Nord)
vous donneront le maximum de garanties, tout en étant offertes à des prix modérés. Envoi du catalogue gratuit sur demande.

La Distribution des Récompenses à la Société Industrielle du Nord

— SUITE —

COURS D'APPRENTISSAGE. — Cours élémentaire : une médaille de bronze à M. Théoduic Douret, à M. Raymond Kussener, à M. Léon Fourez ; une mention à M. Georges Benaut.

Cours supérieur : un diplôme de médaille d'argent à M. Georges Gérard ; une médaille de bronze à M. Paul Ruttens ; une mention à M. Alphonse Dillies et à M. A. Houbert.

COURS D'APPRENTISSAGE DU CHEMIN DE FER DU NORD. — Un diplôme de médaille d'argent à M. Fernand Nivesse, à Hellemmes et à M. Gaston Lemahieu ; une médaille de bronze à M. Henri Bourlet, à Hellemmes et à M. André Courbez, à Hellemmes.

COURS D'AMEUBLEMENT. — Une médaille de bronze à M. Edouard Flinois.

COURS PROFESSIONNELS DE L'I.C.A.M. — Une médaille d'argent à M. Gaston Lemahieu ; une médaille de bronze, à M. Edmond Renault et à M. Henri Bouton.

ECOLE DES BEAUX-ARTS. — (Section d'Art décoratif). — Une médaille de vermeil à M. Maurice Delobel ; une médaille d'argent à M. Léon Debaite ; une médaille de bronze à M. Jean Dervaux ; à M. Francis Deltour ; une mention à M. Etienne Bailleul; à M. Lucien Borrewater.

ECOLE DE PRÉPARATION AUX BANQUES. — Une médaille de bronze à M. Georges Rasson.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Une médaille de bronze à M. Noël Dehon.

Médailles offertes par la Société Industrielle à l'Exposition des Petits Inventeurs de la région du Nord. — Une médaille d'argent à M. Jules Debon, de Sous-le-Bois ; une médaille de bronze à M. Christian Capart, de Lille ; à M. Aimé Devos, de Lille.

Concours de langues étrangères. — (Langue allemande). — Section A. (employés). — 1e prix ex-aequo (50 fr. en espèces) : à M. Philippe Grathwohl de Fives-Lille, et M. Maurice Jacquemin à Lille.

Section B. (Enseignement supérieur) : 1er prix (50 fr. en espèces) : à M. Edmond Saass de Lille; 2e prix (25 fr. en espèces) : M. Schwab, de Lille; une mention à M. Marcel Bauerchmitt, de Lille et à M. Christophel de Lille.

Langue Anglaise. — Section A. (employés) : 1er prix (100 fr. en espèces), à M. Paul Vermeersch ; 2e prix ex aequo (50 fr. en espèces), à M. Léon Leibovici, à La Madeleine, et Lucien Veye, à Lille ; une mention à M. Albert Barbe, à Tourcoing ; à M. Paul Demarbre, à Heutmont; à M. Albert Vanrenterghem, à Lille ; à M. René Steyens, à Tourcoing.

Section B. (enseignement supérieur) : 1er prix, ex aequo (50 fr. en espèces), à M. Bécar, de Paris ; à M. Jean Domas, à Lille ; à Mlle Thérèse Blanchard, de Cambrai ; 2e prix ex aequo (25 fr. en espèces) : à M. Marcel Sipicter de Dunkerque ; et M. Jacques Lavesse Roubaisien ; une mention à M. Xavier Boulanger, à M. Henri Dubois de Lille ; à M. Pierre Pochet, de Lille ; à M. Henri Vinel, de Lille ; à M. Pierre Ricodat, à Lille ; à M. André Quembre, à Paris.

Concours de langue polonaise. — (Subventionné par la Société des Mines de Béthune). — 1er prix, (100 fr. en espèces), à M. Paul Bultel à Mazingarbe). Rappel de 2e prix (50 fr. en espèces) à M. Raymond Leroy, à Mazingarbe. Rappel de 3e prix, (50 fr. en espèces), à M. Joseph Beck, à Mazingarbe.

ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DU NORD DE LA FRANCE CONTRE LES ACCIDENTS. — Médailles décernées aux meilleures installations pour la protection des ouvriers contre les accidents et pour l'hygiène des ateliers. — Médaille de vermeil : M. Charles Vandeputte, à Roubaix ; médaille d'argent : M. André Mehieu, à Roubaix ; à M. Jules Menet, à Don Sainghin ; à M. Hector Hubert, à Orchies.